

**Collège d'autorisation et de contrôle du  
Conseil supérieur de l'audiovisuel**

**Accusé de réception de la déclaration de cessation  
du service sonore Contact Hits de l'éditeur COBELFRA SA**

Le Collège d'autorisation et de contrôle a été saisi en date du 6 janvier 2011 de la déclaration de cessation du service sonore « Contact Hits » émanant de la société anonyme COBELFRA, son éditeur, inscrite au registre des personnes morales sous le numéro 0437 651 528 et dont le siège social est établi Avenue GeorGIN 2 à 1030 Bruxelles. Le Collège avait accusé réception de la déclaration de ce service en date du 20 mai 2010.

En sa séance du 27 janvier 2011, le Collège d'autorisation et de contrôle accuse réception de cette déclaration et acte que l'éditeur a mis un terme définitif au service sonore « Contact Hits ».

Fait à Bruxelles, le 27 janvier 2011